

Bulletin d'ADHESION 2011

à l'Organisme de Sélection de la race bovine VOSGIENNE

Conditions d'adhésion (obligatoire) :

- être adhérent à la Certification de Parenté Bovine (CPB)
- autoriser le Maître d'œuvre de l'Etat Civil Bovin à transmettre ses données à l'Organisme de Sélection (OS) de la race bovine Vosgienne
- accepter le passage d'un technicien pour un contrôle des engagements.

Montant de la cotisation 2011 : 3 €/vache de race Vosgienne de plus de 24 mois au 01/01/2011.
L'adhésion permet à l'éleveur un accompagnement pour la réalisation d'un planning d'accouplement avec des taureaux d'IA.

Conditions de l'aide financière de l'OS (facultatif), soit 24€/VL race pure au Contrôle Laitier

- pratiquer au moins 80 % des accouplements avec des taureaux d'Insémination Artificielle
- les saillies naturelles dites « de rattrapage » sont autorisées sur les reproductrices dans une limite de 20 % et uniquement avec un taureau de race à viande, mais en aucun cas avec un taureau de race Vosgienne
- éleveurs laitiers : être adhérent au Contrôle Laitier.

Les demandes d'adhésion seront étudiées individuellement par le Conseil d'administration

N° de CHEPTEL : _____

INTITULE – NOM : _____

ADRESSE : _____

CP : _____ COMMUNE : _____

N° TELEPHONE : _____ N° FAX : _____

N° PORTABLE : _____

ADRESSE MAIL : _____

TYPE D'ELEVAGE : LAITIER ALLAITANT

➤ *Inscrit l'ensemble de ses vaches Vosgiennes à l'Organisme de Sélection de la race bovine Vosgienne,*

➤ *s'engage à respecter intégralement les conditions d'adhésion à l'Organisme de Sélection de la race bovine Vosgienne et à régler la cotisation annuelle.*

Fait à _____, le _____

Signature :